

VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020

1. CALENDRIER

Championnat de France master – engagements libres

- Lundi 31 août 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 15 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 18 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 24 septembre 18h00 réunion des délégués pour les master

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m		
Vendredi matin		
1	MBH1x	1 rameur en couple
2	MCH1x	1 rameur en couple
3	MDH1x	1 rameur en couple
4	MAF2x	2 rameuses en couple
5	MBF2x	2 rameuses en couple
6	MCF2x	2 rameuses en couple
7	MDF2x	2 rameuses en couple
8	MEH2x	2 rameurs en couple
9	MGH2x	2 rameurs en couple
10	MFF4x	4 rameuses en couple
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
Vendredi après-midi		
13	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
14	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
15	MEF2x	2 rameuses en couple
16	MGF2x	2 rameuses en couple
17	MCH4x	4 rameurs en couple
18	MDH4x	4 rameurs en couple
19	MFH4x	4 rameurs en couple
20	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
21	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
22	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
23	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
24	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
Samedi après-midi		
25	MBF1x	1 rameuse en couple
26	MCF1x	1 rameuse en couple
27	MDF1x	1 rameuse en couple
28	MAH2x	2 rameurs en couple
29	MBH2x	2 rameurs en couple
30	MCH2x	2 rameurs en couple
31	MDH2x	2 rameurs en couple
32	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
33	MEF4x	4 rameuses en couple
34	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
35	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
Dimanche matin		
36	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
37	MFF1x	1 rameuse en couple
38	MFH1x	1 rameur en couple
39	MCF4x	4 rameuses en couple
40	MDF4x	4 rameuses en couple
41	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
42	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
43	MF4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
44	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur, dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2020. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la nouvelle réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont libres.

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Système de progression (système spécifique 2020, différent de 2019)

Les classements des différentes épreuves se font uniquement d'après les temps réalisés en séries.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 25 septembre matin premier bloc d'épreuves
- après-midi deuxième bloc d'épreuves
- Samedi 26 septembre après-midi troisième bloc d'épreuves
- Dimanche 27 septembre matin quatrième bloc d'épreuves

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27ans;
- B : âge moyen 36 ans ou plus;
- C : âge moyen 43 ans ou plus;
- D : âge moyen 50 ans ou plus;
- E : âge moyen 55 ans ou plus;
- F : âge moyen 60 ans ou plus;
- G : âge moyen 65 ans ou plus;
- H : âge moyen 70 ans ou plus;
- I : âge moyen 75 ans ou plus;
- J : âge moyen 80 ans ou plus;
- K : âge moyen 85 ans ou plus.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Gravelines Union Sportive Aviron – Tél. 06 22 08 21 16 – gravelines.aviron2020@gmail.com